

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 24 FÉVRIER 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSSSEN, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PÉTTIBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

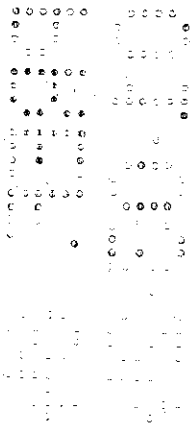
ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Amy MAZARI ALLEL par Mme Frédérique CORCORAL
M. Bernard HOKMAYAN par M. Sébastien GIORGIS
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Julien DE BENITO
M. Thierry VALLEJOS par Mme Annick WALDER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES
Mme Christine LAGRANGE par Mme Annie ROSENBLATT

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



AR préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2024

17

VILLE EN TRANSITION : Plan Alimentation Locale 2024 - 2030.

M. DE BENITO

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

I – Contexte

Le système alimentaire, par ses liens majeurs avec la santé, l'économie, l'environnement ou la cohésion sociale, apparaît comme une composante essentielle de la prospérité des sociétés. Il fait l'objet de recommandations internationales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui se déclinent à l'échelle nationale notamment par le Programme National pour l'Alimentation porté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les enjeux sont conséquents, la politique de l'alimentation ayant pour finalités « *d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique* ».

Alors que le commerce de denrées alimentaires, parfois ultra-transformées, se joue à l'échelle de la planète et qu'il y a décorrélation entre zones de production agricole et zones de consommation, de plus en plus de villes et de territoires affichent une volonté de reprendre la main sur leur alimentation et de prendre part à la transition vers des modes de production et de consommation plus durables. La mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux s'inscrit dans cette dynamique.

La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon a lancé son Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2019 et a voté en mars 2022 un plan d'actions qui marque le point de départ de la mise en œuvre du programme.

Ce dernier vise à construire une vision et une stratégie partagées pour l'alimentation dans l'agglomération, avec l'ensemble des acteurs de la chaîne, de la production à la consommation, en passant par la gestion des déchets. L'objectif est de maintenir une agriculture forte et durable, et garantir une alimentation saine, équitable et locale à tous

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

les habitants en conciliant une triple dimension économique, environnementale et sociale pour s'engager vers une économie vertueuse de l'alimentation.

À leur échelle, les villes disposent aussi de marges de manœuvre pour agir localement pour l'alimentation. Elles jouent notamment un rôle important dans les actions de proximité pour la **sensibilisation** des habitants aux enjeux de l'alimentation.

Ainsi, au-delà de sa contribution active au PAT porté par le Grand Avignon, la Ville d'Avignon mène depuis plusieurs années des actions en faveur de l'alimentation.

Une mobilisation qui s'est concrétisée à travers un certain nombre d'actions et de projets :

- via la restauration municipale qui mène nombre d'actions durables et ambitieuses, en oeuvrant au quotidien au bien manger de plus de 5 000 enfants, mais aussi dans une projection à moyen et long terme pour l'environnement et la transition alimentaire : approvisionnement local, réduction des déchets alimentaires...;
- Organisation de comités de pilotage internes dédiés à l'alimentation durable (compostage des bio déchets, logistique décarbonnée, ...);
- Des conventions de partenariat avec le lycée agricole François Pétrarque, l'association Semailles et la société d'économie mixte Citadis pour le projet « Légumes solidaires », visant à développer la production solidaire de fruits et légumes pour les proposer gratuitement aux plus vulnérables, confrontés à la précarité alimentaire ;
- Engagement dans les projets européens FoodShift (par lequel il s'agissait pour la Ville de devenir un « laboratoire accélérateur » pour une alimentation publique plus innovante, plus locale, plus saine, plus durable, ayant vocation à servir d'exemple à l'échelle européenne) et FEAST (projet visant à favoriser la transition vers des comportements alimentaires plus durables et renforcer le lien entre santé et nutrition, l'un de ses fils conducteurs étant l'analyse des déterminants qui influent sur les choix alimentaires individuels et collectifs, une attention particulière étant portée aux publics dits « fragiles »).
- Dans le cadre de ces projets européens, réalisation d'enquêtes sur les habitudes alimentaires des enfants. L'objectif de cette étude pilote, menée par la ville d'Avignon et l'INRAE, est de mieux comprendre ce que les enfants mangent chez eux, afin d'envisager la modulation de l'offre des menus de la restauration scolaire et d'initier une démarche de consultation auprès des usagers permettant de repérer certaines problématiques mais aussi de recueillir des idées ;
- Transformation du MIN en ECOMIN, « cœur de vie » visant à répondre à un marché croissant de produits transformés de qualité, issus de l'agriculture locale ;

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- Développement d'ateliers cuisine dans les structures sociales (Centres Sociaux, Epiceries solidaires etc.) pour permettre à tous l'accès au bien manger et la préservation de la santé par l'utilisation de fruits et légumes locaux et de saison.

Dans la continuité de ces actions, pour aller encore plus loin, la Ville d'Avignon souhaite adopter un Plan Alimentation Locale partagé par tous (collectivité, acteurs économiques et sociaux, associations, habitants) touchant toutes les dimensions de l'alimentation, qu'il s'agisse de la santé, de la nutrition, de l'aide alimentaire, de l'éducation, du gaspillage, de l'ancrage territorial, de l'économie circulaire, de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Ce Plan Alimentation Locale vise à compléter et renforcer la démarche de PAT menée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et se présente comme une composante du Plan Climat voté par la Ville en 2021.

Le Plan Alimentation Locale s'inscrit notamment dans l'Orientation n°9 du Plan Climat, « Soutenir une alimentation saine et locale » comportant les objectifs suivants :

- Renforcer l'autonomie locale alimentaire en optimisant les circuits courts et de proximité entre producteur et consommateur ;
- Proposer une chaîne locale de l'alimentation saine, accessible à tous ;
- Créer un géo terroir avignonnais ;
- Accompagner les initiatives citoyennes d'autres productions (retour des jardins ouvriers ou nourriciers) et de groupements d'achats de produits bio et locaux ;
- Faire des cantines scolaires les démonstrateurs du bien produire et bien manger local.

Il faut rappeler que la Ville dispose d'atouts considérables, notamment un contexte géographique local favorable avec une terre exceptionnellement riche et fertile, donc un potentiel nourricier remarquable. Ainsi, l'aire urbaine d'Avignon a été classée première aire urbaine auto-suffisante en France, même si sa sécurité alimentaire n'est pas pour autant garantie.

II – Enjeux

Il s'agit avec ce Plan Alimentation Locale de poursuivre et d'amplifier les actions et projets déjà menés en plaçant l'alimentation au cœur des priorités locales de la Ville d'Avignon.

Les enjeux sont nombreux. En premier lieu, le contexte de réchauffement climatique doit être pris en compte ; en effet, l'alimentation (notamment l'alimentation carnée) représente 25% de l'empreinte carbone globale. L'objectif affirmé est de réduire cet impact.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

La question de la résilience du territoire se pose également. La résilience désigne la capacité d'un territoire à surmonter une crise. Plus les modèles d'approvisionnement sont diversifiés et complémentaires, plus le territoire est en mesure de faire face aux crises et ainsi d'atteindre une certaine sécurité. Cet enjeu est à rapprocher de celui d'une plus grande autonomie alimentaire.

Troisième enjeu, celui de la santé humaine : le caractère central de l'alimentation dans les enjeux de santé publique n'est plus à démontrer. La consommation de plus en plus fréquente de produits ultra transformés produits par l'industrie agroalimentaire a des effets négatifs sur la santé humaine. Des études de plus en plus nombreuses permettent de mesurer les effets bénéfiques qu'on peut attendre de changements de pratiques alimentaires, et c'est cela que nous voulons encourager.

L'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tous, notamment les plus démunis, constitue également un enjeu prioritaire. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé de baisser les tarifs de la restauration scolaire, cette dernière étant un vecteur fondamental de l'économie des familles et constituant souvent le seul repas équilibré de la journée pour de nombreux enfants.

L'activité économique est un cinquième enjeu : l'alimentation est en effet au cœur d'un écosystème économique qu'il faut soutenir et dynamiser. Production, transformation mais aussi recherche et innovation représentent des milliers d'emplois. Notre ville doit rester attractive pour accueillir ces activités sur notre territoire, au sein de l'EcoMIN par exemple. Cette volonté est complémentaire à la stratégie Naturalité portée par le Grand Avignon qui ambitionne de faire du territoire un pôle d'excellence en innovation vertueuse dans les domaines de la production agricole et de la transformation végétale.

Enfin, l'action de la Ville sera d'autant plus efficiente qu'elle sera partagée par tous : habitants, associations, acteurs économiques, collectivités, chacun peut à son échelle et à sa mesure contribuer à agir localement pour l'alimentation.

L'alimentation est omniprésente dans notre quotidien. Les champs sculptent nos paysages, les temps de repas rythment nos journées et nos relations sociales, les produits que nous consommons influent sur notre santé.

Avec ce plan qui lui est dédié, il s'agit de préserver la santé et le bien-être des habitants, et de faire d'Avignon une ville exemplaire en matière d'alimentation, de reconnecter production et consommation alimentaires au sein de notre territoire, d'intégrer tous les maillons intermédiaires (production diversifiée, transformation, logistique, distribution, restauration) afin de relier les ressources agricoles locales à l'assiette des habitants.

III – Objectifs

Le Plan Alimentation Locale vise à approfondir, consolider et structurer toutes les actions municipales pour l'alimentation, en cours et à venir, au sein d'un plan d'actions.

Le Plan Alimentation Locale sera décliné en 4 axes, suivant l'ensemble du processus du système alimentaire : production, transformation, distribution, et consommation :

Axe 1 : soutenir et promouvoir une agriculture locale, durable et diversifiée

Axe 2 : Une restauration scolaire au service d'une alimentation saine et durable

Axe 3 : favoriser les circuits courts d'approvisionnement alimentaire sur le territoire

Axe 4 : vers une alimentation saine et durable, accessible à tous

Un bilan du plan d'actions sera réalisé annuellement.

Au vu de ces enjeux, il vous est demandé de bien vouloir approuver le principe et le cadre du Plan Alimentation Locale de la Ville d'Avignon, et d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte avec les acteurs publics ou privés impliqués qui souhaiteraient s'y référer.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville en transition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le principe et le cadre du Plan Alimentation Locale de la Ville d'Avignon,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenues : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL.



AR préfecture :

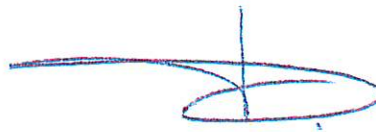
Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Pour le Maire,
Par délégation,
le 1er Adjoint,
M. Claude NAHOUM



Le secrétaire de Séance
Mme Nathalie GAILLARDET



PARVENU A LA PREFECTURE LE

- 1 MARS 2024

ACTE PUBLIE LE 12 MARS 2024



AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :